

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET		Date : 07/04/2026	
INTITULÉ DE L'ACTION : Last Year Was Tomorrow			
DÉPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	624
Location espace exposition	624		
Frais de transport (2)	0	Participation des personnes (4)	1821
		Production d'oeuvres artistiques	1821
Boissons et alimentation	90.36		
Achat de fournitures (3) (à détailler)		Autres financements (à préciser)	0
Matériel ateliers	125.56		
Assurance	0		
Tracts, affiches			
Affiche	58.48		
Catalogue	154.49	Aide demandée au PIC	821.49
Taxes (SACEM)	0		
Divers			-
Frais de monstration artiste invitée	350		
Production d'oeuvres artistiques	1821		
Personnel bénévole	3461	Bénévolat	3461
SOUS TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES		Total recettes prévisionnel : 5251	
Financement d'un autre projet (5)	0		
TOTAL	6727.49		

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.